

Réseau "Accueil Vélo Ventoux"

Mont Ventoux-Comtat Venaissin-Pays de Sault

Réseau des professionnels adhérents à l'Association Destination Mont-Ventoux et engagés dans la démarche "Accueil Vélo"



CAHIER DES CHARGES DE LA DÉMARCHE QUALITÉ "ACCUEIL VÉLO"

Pour une mise en oeuvre de la démarche départementale "La Provence à vélo"



En partenariat avec :



Préambule

La démarche de qualité "Accueil Vélo" fait partie de la dynamique de structuration du tourisme à vélo qui est une filière porteuse car respectueuse de l'environnement et à forte plus-value économique :

- Les touristes à vélo dépensent plus que les autres types de touristes.
- L'offre vélotouristique permet d'accroître la durée des séjours et de la saison touristique.

Les séjours vélo-touristiques se caractérisent par :

- Le vélo est un mode de déplacement respectueux de l'environnement, des milieux naturels et des paysages.
- L'offre vélotouristique favorise une découverte "en douceur" du territoire : paysages, gastronomie, savoirs-faire et patrimoine.

Le tourisme à vélo est une filière prioritaire car :

- De nombreux territoires ont développé des initiatives de nature différentes qui nécessitent une coordination.
- La demande de pratique du vélotourisme est importante depuis quelques années. De nombreux territoires se mobilisent en témoignent l'ADT 84, ayant promu le tourisme à vélo comme axe prioritaire du Schéma Départemental de Développement Touristique.
- Le département de Vaucluse est l'un des seuls en région PACA à avoir élaboré un schéma départemental des Véloroutes et Voies Vertes.
- Cette filière est structurante pour le territoire de par les aménagements et équipements qu'elle implique (Véloroutes et Voies Vertes, balisage, panneau d'information, parking à vélo et aménagements divers...).

Les objectifs de structuration de la filière vélotouristique :

- Créer un maillage d'itinéraires sur l'ensemble du territoire du Mont Ventoux - Comtat Venaissin - Pays de Sault et connecter le territoire avec les territoires vélotouristiques voisins.
- Développer l'offre de prestations et de services qui répondent aux besoins particuliers des touristes à vélo.
- Animer et promouvoir la destination "Découverte à Vélo autour du Ventoux".
- Engendrer une économie sur le territoire par un tourisme de découverte des terroirs et du patrimoine diffus en élargissant la saison touristique.
- Structurer l'offre touristique en partenariat avec l'ADT 84 et les opérateurs privés.

Conditions générales

Chaque établissement "Accueil Vélo" quelque soit le type d'activité doit intégrer les critères suivant :

Equipement			
• Parking à vélo : équipement sur place ou à distance raisonnable (300 m) qui permet l'attache des vélos sans atteinte du bon état de ceux-ci			
Période d'ouverture			
• Etablissement ouvert au moins 8 mois par an exception faite des campings		• Jours d'ouvertures adaptés : ouverture le week-end d'avril à octobre	
Promotion			
• Disposer d'informations (papier) sur la "Découverte à vélo autour du Ventoux" et les proposer à votre clientèle.	• Faire un lien sur son site internet vers les sites "la provence à vélo" et "Destination Ventoux"(lien réciproque)	• Relayer les informations cyclotouristiques dans vos canaux de communications (internet, supports papier)	
Participation à la vie du Réseau "Accueil Vélo Ventoux"			
• Connaissance des professionnels du Réseau "Accueil Vélo Ventoux"	• Renvoi de la clientèle chez les confrères du réseau	• Participer à une journée de sensibilisation et/ou un éducteur par an, promotion et échange autour des nouveaux projets	• Utiliser les outils de promotion proposés par le réseau (éditions papier des cartes et fiches circuits, sites internet)
Engagement			
• Adhérer à l'ADMV et signer la charte d'engagement "Accueil Vélo"	• Participer aux opérations d'évaluation (étude fréquentation, enquête Vélo de l'ADT 84)	• Participer aux opérations de promotion en accordant la gratuité de quelques prestations lors de l'accueil de journalistes, tour-opérateurs et autres personnes favorisant le développement de la "Découverte à vélo autour du Ventoux"	• Accepter les visites régulières du réseau (partenaires locaux, animateur du réseau,...)

Conditions particulières pour les hébergements

Conditions générales aux hébergements		
Equipement		
• Local sécurisé de parcage des vélos	• Possibilité de lavage des vélos	• Lavage et séchage du linge sur demande
Si location des vélos chez l'hébergeur		
• Fournir matériel de réparation (<i>voir kit cyclo ci-après</i>)	• Organiser le rapatriement des vélos ou le changement si grosse faille mécanique (hors creuvaison)	• Partenariat avec les membres du Réseau "Accueil Vélo Ventoux" : loueurs et accompagnateurs
Faciliter les séjours itinérants		
• Proposer le transfert des bagages sur demande (soit par l'hébergeur, soit via un transporteur membre du réseau)		
Services et informations		
• Informer sur la météo, les activités sportives, culturelles et de loisir.	• Proposer le stationnement des véhicules pendant plusieurs jours sur le site de l'établissement ou à proximité	• Mettre à disposition sur demande des horaires de transport en commun
Conditions spécifiques aux hôtels et chambres d'hôtes		
Restauration		
• Petit déjeuner copieux servi à partir de 7h (<i>voir exemple de petit déjeuner "Accueil Vélo" ci-après</i>)	• Fournir un panier pique-nique en cas de demande (<i>voir exemple pique-nique "Accueil Vélo" ci-après</i>)	• Pour les hôtels-restaurants, pratique d'horaires décalés (service jusqu'à 14h)
Les chambres d'hôtes "Accueil Vélo Ventoux" doivent être labellisées (Clé Vacances/Gîtes de France/Flours de Soleil).		
Conditions spécifiques aux campings et meublés		
Mobilier et équipements		
• Mise à disposition de mobilier de pique-nique (table et chaise)	• Mise à disposition d'une salle ou d'un préau	
Période d'ouverture pour les campings "Accueil Vélo Ventoux" : d'avril à octobre		
Les meublés de tourisme "Accueil Vélo Ventoux" doivent être labellisés (Clé Vacances, Gîtes de France, Flours de Soleil).		

Kit location Cyclo

- 1 chambre à air + 3 démontes-pneu	- 1 antivol à code
- 1 jeu de clés, tournevis et clés-alène	- 1 sacoche-guidon avec porte-carte
- 1 pompe + 2 en-bouts	- 1 porte-bouteille
- 1 casque (casque recommandé, si refus, faire signer une décharge)	- Siège bébé jusqu'à 3 ans ou remorque (si besoin et selon l'âge des enfants)

Pique-nique "Accueil Vélo" (environ 10€)

- 1 sandwich froid (crudités + source de protéine)	- Gâteaux secs
- 1 sandwich fromage	- 1 petite boisson
- Fruits frais/fruits secs	- Serviette jetable et sac poubelle

Petit déjeuner "Accueil Vélo"

- à partir de 7h du matin	- Céréales
- 1 Jus de fruit et 1 boisson chaude	- 1 sacoche guidon avec porte-carte
- Pain	- Yahourt ou fromage
- Confiture miel	- Charcuterie
- Fruits frais	- Gâteaux secs ou pain d'épices

Privilégier les produits locaux car cela répond à une attente et fait partie du séjour dans l'esprit de la "Découverte à vélo autour du Ventoux".

Conditions particulières pour les loueurs

Matériel		
2 types de vélos pour 2 types de pratiques (pour un même établissement, il n'est pas obligatoire de disposer des 2 modèles)		
<ul style="list-style-type: none"> • Location de vélos de bonne qualité et en bon état de fonctionnement ainsi que des casques homologués pour une utilisation urbaine ou comme moyen de déplacement sur de courtes distances 	<ul style="list-style-type: none"> • Location de vélos de type Vélo Tout Chemin (VTC) de bonne qualité et en bon état de fonctionnement ainsi que des casques homologués (équipement préconisé pour les "Balades à vélo autour du Ventoux") 	
Détails techniques des vélos		
<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des cadres hommes, femmes et enfants (tailles : 16 et 18 pouces pour les cadres « femme » et 20 et 22 pouces pour les cadres « homme » - les femmes de grande taille utilisent généralement des vélos « homme ») 	<ul style="list-style-type: none"> • Triple-plateau (permettant le passage des côtes) ; Au moins six pignons. • Les vitesses seront de type « indexée ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Porte-bagage à fixation de sacoche et/ou porte-bébé. • Gardes-boue non nécessaires. Un porte-bagage semi-plein ou plein permet de faire office de garde-boue.
<ul style="list-style-type: none"> • Les jantes en aluminium sont plus résistantes et plus légères que les jantes en acier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les roues et la selle doivent être équipées de blocages rapides permettant de régler la hauteur de selle et d'effectuer une réparation des roues sans ustensile supplémentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des selles confortables sont préférables, de type « gel ». • Prévoir des pédales antidérapantes.
<ul style="list-style-type: none"> • Les freins type « V break » sont conseillés car plus efficaces que les « cantilever ». 	<ul style="list-style-type: none"> • L'éclairage est obligatoire. S'il n'est pas d'origine à dynamo, des éclairages à pile peuvent être clippés sur le guidon et sur la tige de selle ou sur les haubans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pneus doivent avoir une bande de roulement sur le côté pour une utilisation sur le goudron (crampons réduits).

Services

Transports : services essentiels pour favoriser les séjours itinérants et familiaux

- | | |
|---|--|
| • Transport des vélos, des personnes et des bagages | • Possibilité de rendre le vélo ailleurs que sur le lieu de location |
|---|--|

Assistance en cas de panne avec le vélo (hors crevaison)

Tarifs et locations

- | | |
|---|--|
| • Location à la journée, à la demi-journée et à la demi-journée décalée | • Tarif commun de location par type de vélo (un prix maximum pourrait être prévu) |
|---|--|

Accessoires locations

- 1 chambre à air + 3 démontes-pneu	- 1 antivol à code
- 1 jeu de clés, tournevis et clés-alène	- 1 sacoche-guidon avec porte-carte + 1 tendeur
- 1 pompe + 2 en-bouts	- 1 porte-bouteille
- 1 casque (casque recommandé, si refus, faire signer une décharge)	- Siège bébé jusqu'à 3 ans ou remorque (si besoin et selon l'age des enfants)
- 1 porte-vélo (sur demande)	

Conditions particulières pour les transporteurs

- **Véhicules adaptés au transport des vélos, des personnes et des bagages**
- **Préconnaissance d'harmonisation du coût du transport des bagages, des vélos et des personnes faisant du vélo, entre les membres du réseau**
- **Livraison des bagages avant 17h**

Conditions particulières pour les accompagnateurs

- **Les accompagnateurs titulaires d'un Brevet d'Etat Spécialistes des Activités du Cyclotourisme (BESAC) peuvent faire partie du réseau.**
- **Les accompagnateurs titulaires du BESAPT peuvent également faire partie du réseau dans la mesure où les activités proposées ne dépassent leurs prérogatives.**

Conditions particulières pour les agences

- **Proposer des séjours à dominante vaclusienne incluant les membres du réseau.**
- **Elaborer un carnet de route renvoyant sur les sites à visiter et les membres du réseau.**

Contact :

Frank THEURIOT

Chargé de mission cyclotourisme

velotourisme.ventoux@gmail.com 06.70.17.23.40